Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_67-DE

Combourg

DEPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE
CANTON
COMBOURG
COMMUNE
COMBOURG
NATURE DE L'ACTE
26_67

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mille vingt-six, où est écrit ce qui suit :
Séance publique du **mercredi 29 avril**, à 20 heures, en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation régulière adressée à ses membres le mercredi 15 avril 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de Conseillers présents : 24
Quorum : 15

Date de convocation et d'affichage : 15 avril 2026

****

Présents : M. LE BESCO Joël, Mme DELAHAIS Odile, M. DESBOIS Jean-Pascal, M. LEGRAND Jean-Luc, Mme LEGROS Marie-Noële, M. RIAUX Bertrand, M. CORVAISIER Christophe, Adjoints au Maire,
M. COCHARD Alain, M. LEMENANT Yannick, M. LAMOUR Franck, Mme CAVRET Florence, Mme PORÉE Fabienne, M. ROUSSEAU David, Mme THEBAULT DONDEL Hermina, Mme BELLIS Nathalie, M. CHAUVIN Stéphane, Mme NEDELEC Emilie, M. GOUABLIN Raphaël, M. LEPORT Florian, Mme SORAIS Justine, Mme CORNU- HUBERT Rozenn, M. CHARLES Bruno, Mme CHENOT Gwenaëlle, M. GAILLARD Corentin, Conseillers municipaux.

Pouvoirs : Mme DUTAY-MOREL Isabelle pouvoir à Mme MN LEGROS, Mme FORESTIER Anne pouvoir à M. JP DESBOIS, Mme CHAMPAGNAY Annie pouvoir à Mme O. DELAHAIS, M. ARNAL Cyrille pouvoir à M. C. GAILLARD.

Absents excusés : -

Absents : -

****

Président de séance : M. LE BESCO Joël, Maire.

Secrétaire de séance : Mme H. THEBAULT-DONDEL.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_67-DE

26-67) DEMANDE D'ACQUISITION FONCIERE – LIEU-DIT « BOUTENILLET »

Rapporteur : M. Joël LE BESCO, Maire

Service émetteur : DATE/URBA
Nomenclature : 3.1 – DOMAINE ET PATRIMOINE/Acquisition
Pièce annexe : Plan

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de la voirie routière ;
VU le courrier du requérant en date du 9 février 2026 ;
VU l'avis favorable de la commission « Voirie et Affaires Agricoles » réunie le 7 avril 2026 ;

CONSIDÉRANT la demande de Madame Cindy DUVAL en vue de l'acquisition d'une parcelle communale située au lieu-dit « Boutenillet » à Combourg, d'une superficie de 42 m² ;
CONSIDÉRANT que ladite parcelle n'est pas affectée à un usage public et ne dessert aucune autre propriété ;

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, sous réserve des conclusions de l'enquête publique préalable, le principe de la cession de la parcelle communale cadastrée section E n° 1471, d'une superficie de 42 m², au profit de Madame Cindy DUVAL ;
- **PRÉCISE** que le prix de cession sera fixé après avis du service des Domaines ;
- **PRECISE** que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son adjoint, à signer tout document se rapportant à la présente décision
- **CHARGE** Monsieur Le Maire ou son adjoint, de l'exécution de la présente décision.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance, Le Maire,

H. THEBAULT-DONDEL J. LE BESCO